



BUTANYERERA_GOUVERNANCE : Des contributions forcées et l'élargissement des entités administratives.

Des contributions en cascades et forcées sont exigées par parti CNDD-FDD aux ressortissants de la province BUTANYERERA. Les cadres provinciaux du CNDD-FDD ont recommandé aux responsables de ce parti au niveau zonal et collinaire de collecter les vivres, les habits, l'argent, etc. dans le but de soutenir les personnes dites vulnérables mais les populations soupçonnent que le parti CNDD-FDD organise cette activité dans le but de soutenir les jeunes imbonerakure envoyés en République démocratique du Congo en renfort des FARDC. Cette activité ne devrait pas dépasser la date du 1er Août 2026 mais, selon eux, se poursuit toujours. Après avoir recueilli des informations disant que les populations ont refusé de donner ces contributions à caractère forcé, les cadres du parti CNDD-FDD ont fait recours à l'organisation des réunions au niveau des zones dans le but d'intimider les chefs de service à savoir : Les agronomes zonaux, les directeurs des écoles et les responsables des confessions religieuses. Ils sont accusés d'être à la tête du sabotage de toute activité organisée actuellement par ledit parti. Dans ces réunions, une autorité collinaire de la zone Kabuye et commune Tangara a pris la parole et a expliqué pourquoi les populations n'ont pas répondu favorablement face à cette activité. Quant à elle, les populations sont actuellement en colère à cause de leur somme d'argent déposée en échange avec de l'engrais chimique mais qu'elles attendent jusqu'à présent. Il ajoute que les populations ne comprennent pas comment le parti au pouvoir ose leurs demander des vivres, des habits et de l'argent alors que cette activité devrait être opérée par le ministère en charge de la solidarité et du genre. Elle a clôturé sa parole en disant la production donne naissance à toute chose. Pas de production, pas d'argent et pas d'argent, pas d'habits or une bonne production dépend des engrais organiques et chimiques fournis.

Quant à l'élargissement des communes, les populations des endroits les plus reculés de la commune rencontrent beaucoup de problèmes. Selon ces populations, il y a des documents dont leur validation nécessite la signature de l'administrateur à savoir la carte d'identité, les différentes attestations, les



Forum pour le Renforcement de la Société Civile

certificats fonciers pour les personnes voulant les déposer dans les banques (hypothèque), etc. En général, ces documents sont commandés au niveau des zones et chef de zone envoient ces documents au niveau de la commune pour que l'administrateur appose sa signature. Là, un document peut passer deux semaines sans être signé alors que le demandeur veut l'utiliser le même jour ou dans deux jours seulement. Quand le demandeur du document s'adresse au chef de zone, le chef de zone explique au demandeur du document que la commune est élargie et par conséquent l'administrateur appose la signature sur les documents provenant des 3 à 4 communes anciennes (combinaison des communes) et cela dans le but de convaincre le demandeur du document. Les populations demandent au gouvernement burundais d'autoriser les chefs de zone à signer sur ces documents afin de lever ce grand problème et de minimiser les coûts des déplacements pour les personnes qui devraient parcourir de longs trajets pour aller au chef-lieu de la commune